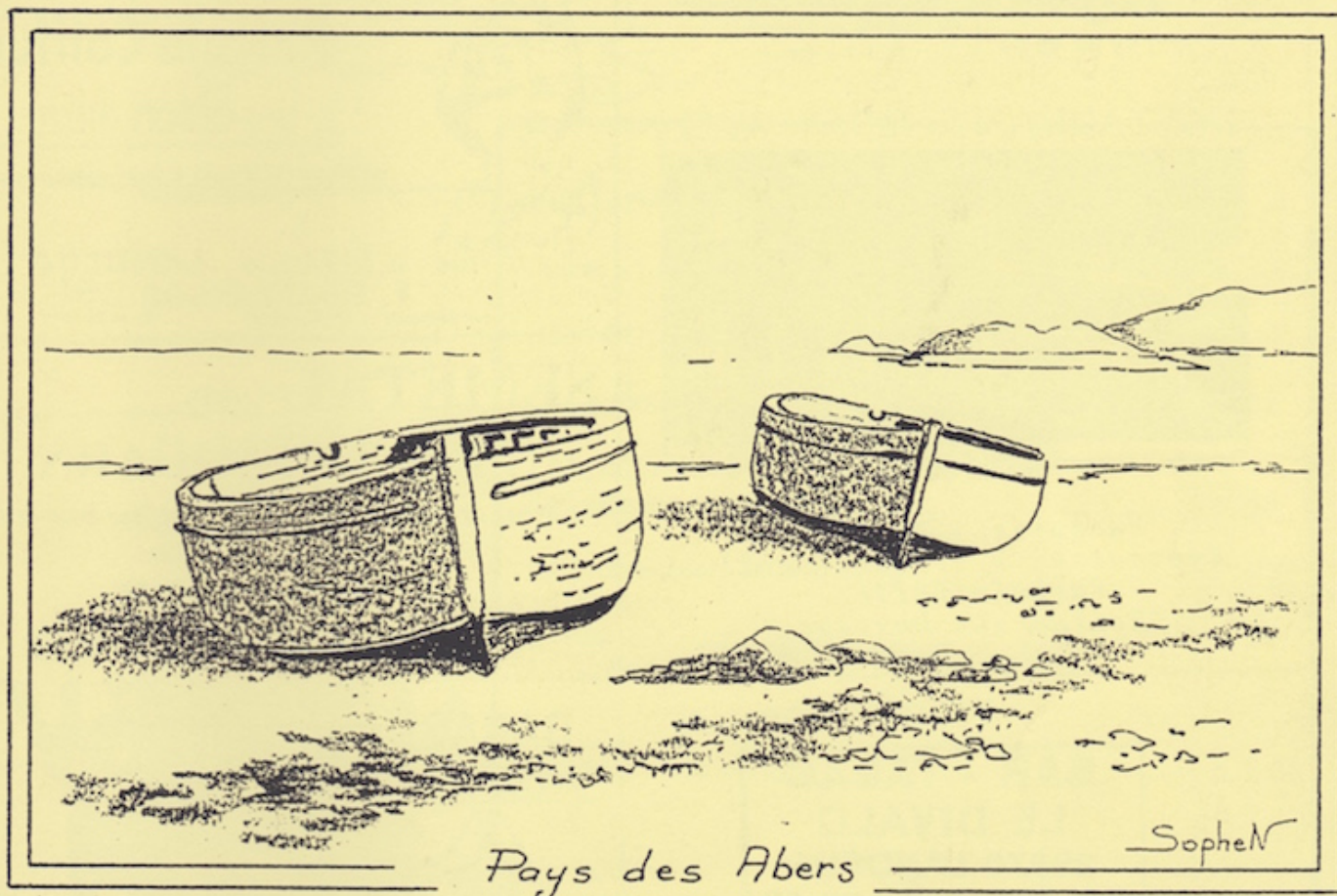


# Les cahiers de Landeda



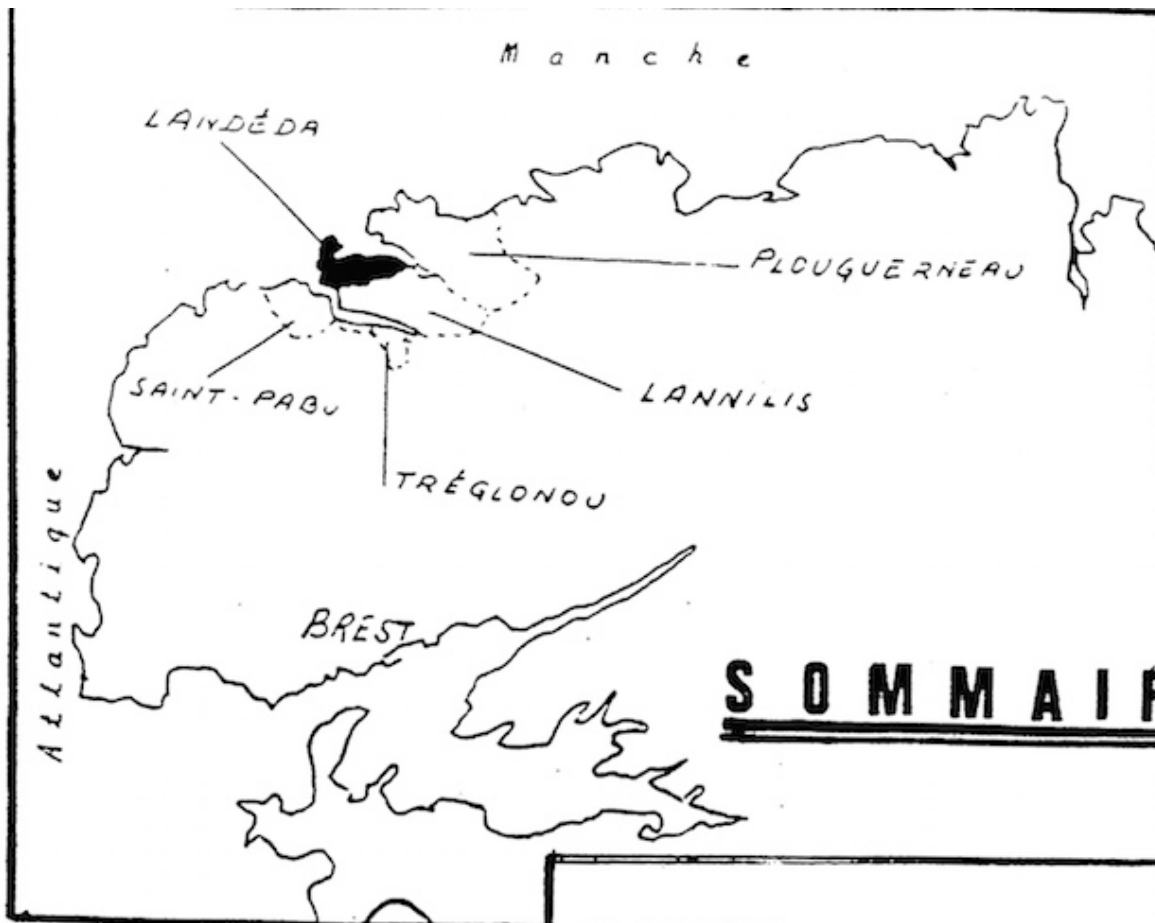
Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

15<sup>e</sup> Année.

**59**

15 F

**SEPTEMBRE 1998**



## SOMMAIRE

### les cahiers de landeda

- Eric TABARLY.....	p. 3
- Juillet à LANDEDA.....	p. 6
- Jean GUIZIOU.....	p. 7
- Les goémoniers au temps de l'iode.....	p. 12
- LANDEDA sous la Monarchie de Juillet (les affaires religieuses).....	p. 16
- La prolifération de la crépidule.....	P. 23
- Livres.....	p. 29
Publicité + couverture.....	p. 2,30

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST  
SOUmise A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE CULTURELLE



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA  
Siège : KERAVEL BROUENNOU  
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

# Eric Tabarly

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 juillet 1998 Christian TREGUER, maire, a rendu hommage à ce grand homme de mer "qui a fait souvent escale avec discrétion, à L'Aber-Wrac'h". A sa demande, les conseillers municipaux ont observé une minute de silence à la mémoire de ce grand marin.



Retrouvé par des pêcheurs bretons, le 17 juillet au sud-est de l'Irlande, le corps d'Eric Tabarly a été incinéré à Dublin le 22. Ses cendres seront dispersées en mer.



# La mer l'a repris...

CE « Pen Duick », qui était la passion de toute une vie et sa fierté, l'a laissé partir en mer d'Irlande. La mer est envoûtante, la mer est cruelle. Ironie du destin, il y a quinze jours Eric Tabarly était entouré de la plupart de ses amis pour la célébration du centenaire de « Pen Duick » à Bénodet. Une fête esthétique et émouvante où l'on avait une fois encore mesuré la ferveur populaire suscitée par ce marin au palmarès inégalé. A la barre de son côtre qu'il avait bichonné tout l'hiver, Eric Tabarly était rayonnant. En soirée il avait entonné des chansons de marin comme il aimait à le faire en mer ou dans l'intimité d'un cercle d'amis. En ce week-end de Pentecôte à la gloire de « Pen Duick », qui aurait imaginé qu'il nous faisait ses adieux ?

## Vague de tristesse

A La Trinité, à Bénodet et bien au delà de la Bretagne, la vague de tristesse est énorme. Plus de 30 ans après sa victoire historique dans la transat anglaise, l'aura de Tabarly était intacte et son nom parlait aussi aux jeunes générations. Tous ceux qui ont été

formés à son école louent ses exceptionnelles qualités de marin, son esprit avant-gardiste. Dans le flot des réactions attristées émergent aussi sa force de caractère et sa droiture.

Réputé pour ses silences, Eric Tabarly savait aussi sortir de sa réserve légendaire pour certaines causes. On l'avait vu monter au vent pour défendre le maintien du Musée de la Mer au Palais de Chaillot. Ce projet de déménagement l'avait scandalisé : « Ce traitement révoltant est malheureusement le reflet de la désivolture avec laquelle sont traitées en France, les questions maritimes » tempé-rait-il.

Marin d'exception, homme de conviction, Eric Tabarly laisse un grand vide. Samedi soir, Olivier de Kersauson, son fidèle second qui savait le faire rire, ou Mickaël Le Berre, un autre vieux compagnon, avaient peine à réaliser et s'accrochaient encore à l'espoir d'un miracle. Comme si ce monstre sacré était finalement devenu immortel. La mer à laquelle il a voué toute sa vie l'a repris. C'était sans doute écrit.

Gilbert Dréan

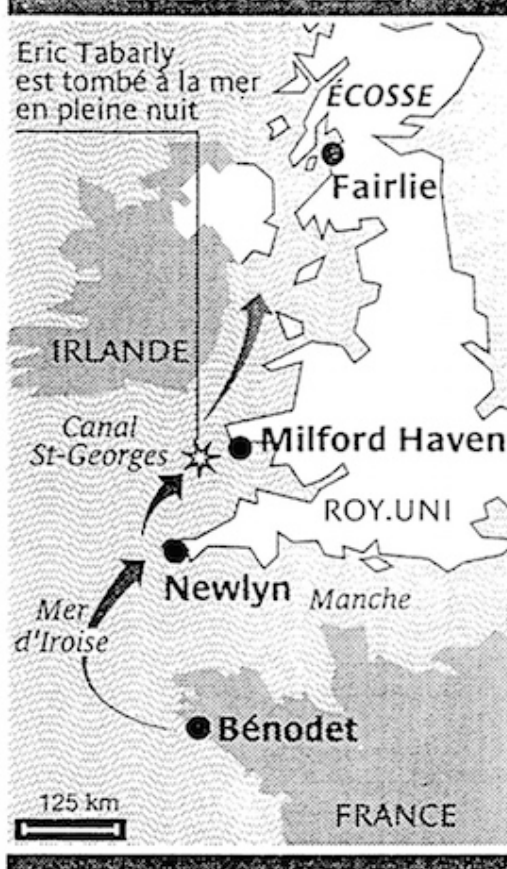
LE MONDE / MARDI 23 JUIN 1998

**DISPARITION** Le navigateur Eric Tabarly a disparu en mer dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 juin au large des côtes du Pays de Galles. Il était né le 24 juillet 1931 à Nantes. C'est lors d'une manœuvre qu'Eric Tabarly a été heurté à la hauteur de la poitrine par la corne de la grand-voile et ensuite projeté à la mer. Il convoyait, avec quatre équipiers, son premier *Pen-Duick* dont il devait fêter les cent ans en Ecosse. Les navires de secours et les avions qui ont survolé la zone ne sont pas parvenus à retrouver le corps du marin.

# Un palmarès impressionnant

- 1964. Ostar (Transat anglaise en solitaire) à la barre de *Pen-Duick-II*.
- 1967. Morgan Cup, Gotland Race, Channel Race, Fastnet, Plymouth-La Rochelle et Sydney-Hobart avec *Pen-Duick-III*.
- 1969. Trans-Pacifique (San Francisco-Tokyo) avec *Pen-Duick-V*.
- 1971. Falmouth-Gibraltar avec *Pen-Duick-III*.
- 1972. Los Angeles-Tahiti avec *Pen-Duick-III*.
- 1975. Triangle Atlantique avec *Pen-Duick-VI*.
- 1976. Ostar avec *Pen-Duick-VI*.
- 1980. Record de l'Atlantique sur *Paul-Ricard*.
- 1997. Fastnet en monocoque open sur *Aquitaine-Innovations* et Route du café (Le Havre-Carthagène) avec Yves Parlier.

## Le lieu du drame





## BREST

de notre envoyé spécial

La couronne officielle tombée de la frégate *De Grasse* a dérivé la première, tricolore, dense. Celle des anciens équipiers lancée de *Pen-Duick VI* a suivi, blanche, plus vite dénouée. Elles se dandinaient, sous la brise d'ouest. Deux cents voiliers ont tourné en rond pour photographier les épaves de fleurs.

Sans doute celles-ci se sont-elles échouées au fond de la rade, aussi incongrues que les ballons de plage qu'il arrive de croiser, au large, dans les corridors de la houle... Les plus beaux rituels mortuaires tournent court, décidément. Voilà des millénaires qu'ils se cherchent en vain.

L'homme ne sait toujours pas prendre congé, surtout quand aucune présence de dépouille ne crée l'illusion d'un adieu. C'est où, l'au-delà de nulle part ?

L'officiant religieux était dans son rôle, en suggérant que Tabarly « doutait de ses doutes ». Mais comment oublier que sa foi d'enfance avait vacillé ? Pourquoi Dieu, s'il est Amour, tolère-t-il tant de « saloperies » en ce monde ?, s'est-il demandé. Vieille rogne ! (*Mémoires du large*, Fallois éditeur, p. 81). « Quand je suis en difficulté, je n'appelle jamais Dieu au secours : s'il m'a mis dans le pétrin, pourquoi viendrait-il me repêcher ? »

L'événement de l'hommage rendu dimanche 21 juin par les

gens de mer de toutes les marines, c'est la femme du disparu, Jacqueline, qui l'a créé. Ceux qui ne la connaissaient pas l'imaginaient carrée, robuste, puisque choisie par un marin pour qui, à terre comme à bord, trop costaud n'a jamais nui. Mais pas à ce point !

Comme chez Eric, on sent chez son épouse l'horreur de parler pour ne rien dire, mais cette horreur semble changée, par la douleur, en besoin d'asséner des convictions « haut et clair ». Le chagrin a fait place à une sorte de colère sourde. « Mon mari » pensait ceci, cela. Il trouvait les Français comme-ci, les gouvernants comme-ça. La mer n'est pas un Disneyland ni l'Europe une plai-

santerie. Par l'exemple, et par bribes, Eric-le-muet aura fini par laisser aux navigants et aux terriens un double héritage : la révélation d'un talent national, le triomphe de la plaisance à la française sur le yachting britannique, et un joli paquetage de recommandations proprement morales - être économe en états d'âme ; préférer la réserve à l'impudicité.

A ceux qui expliqueraient sa disparition par un excès de confiance, il a répondu d'avance : « Je préfère disparaître en quelques minutes, si désagréables soient-elles, plutôt que de me gêner en permanence la vie à bord avec des ceintures. » (*Idem*, p. 277.)

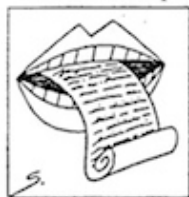
Bertrand Poirot-Delpech

LE MONDE / MARDI 23 JUIN 1998

## Le message de Jacqueline Tabarly

À L'ISSUE DE L'HOMÉLIE sur l'esplanade de l'École navale de Lanvéoc, Jacqueline Tabarly, épouse du navigateur disparu, a prononcé une déclaration pour être la « voix de mon mari ».

La mer n'est pas méchante. La mer l'a pris, mais elle ne l'a pas volé. Elle est la matrice dans laquelle il est revenu et vous ne retrouverez pas son corps.



VERBATIM

Mon mari aimait beaucoup, passionnément la France, la mer, les bateaux. Il était très fier d'avoir servi la mer, la France et les bateaux dans cette arme qu'est la marine, et qui était sa deuxième famille. (...) Mais il regrettait certaines choses. Il n'aimait pas que les Français ne voient en la mer que les plages et des bateaux pour s'amuser et du poisson à manger.

La mer peut être source de vie, de puissance, de force et d'alliance entre les hommes. La France n'a jamais été aussi grande que lorsque ses bateaux de guerre, comme de commerce, allaient sur l'eau pour son plus grand rayonnement... Mais il y a de cela très longtemps. Et, depuis trop longtemps, nos gouvernants, quels qu'ils soient, ont tourné le dos à la mer. Les Français sont des terriens, pourtant, ils ont des côtes, ils ont des bateaux.

[Eric Tabarly] était également un Européen. Il disait : la France a un rôle à jouer dans l'Europe. Elle peut faire l'Europe avec les autres, en mettant au service de l'Europe ses canaux, ses marines. (...)

Ses paroles étaient rares, mais elles étaient d'or. Il n'a jamais menti. Il ne s'est jamais dédit. Il a toujours été l'homme que vous croyez qu'il est... Écoutez ce qu'il vous disait.

# Eric Tabarly

## Mémoires du large

« Le plus grand marin de ce siècle. »

Olivier de Kersauson

Editions de Fallois

Mardi

14

JUILLET

LANDEDÉDA

# PUCES

Musiques et

Danses Bretonnes

VINS D'ALSACE

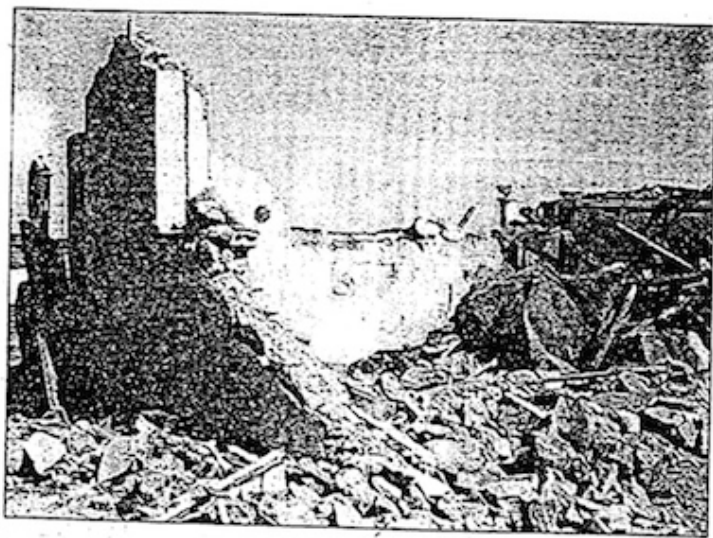


Mairie - Entrée : 10 Francs

Organisation : Amicale Culturelle de Landéda

Une animation renouvelée avec le Bagad des Abers, la Croisée des Abers et POD (Philippe, Olivier, David) Des exposants encore plus nombreux. Merci à tous pour cette réussite

**Viviers Oulhen :  
une page d'histoire  
est tournée**

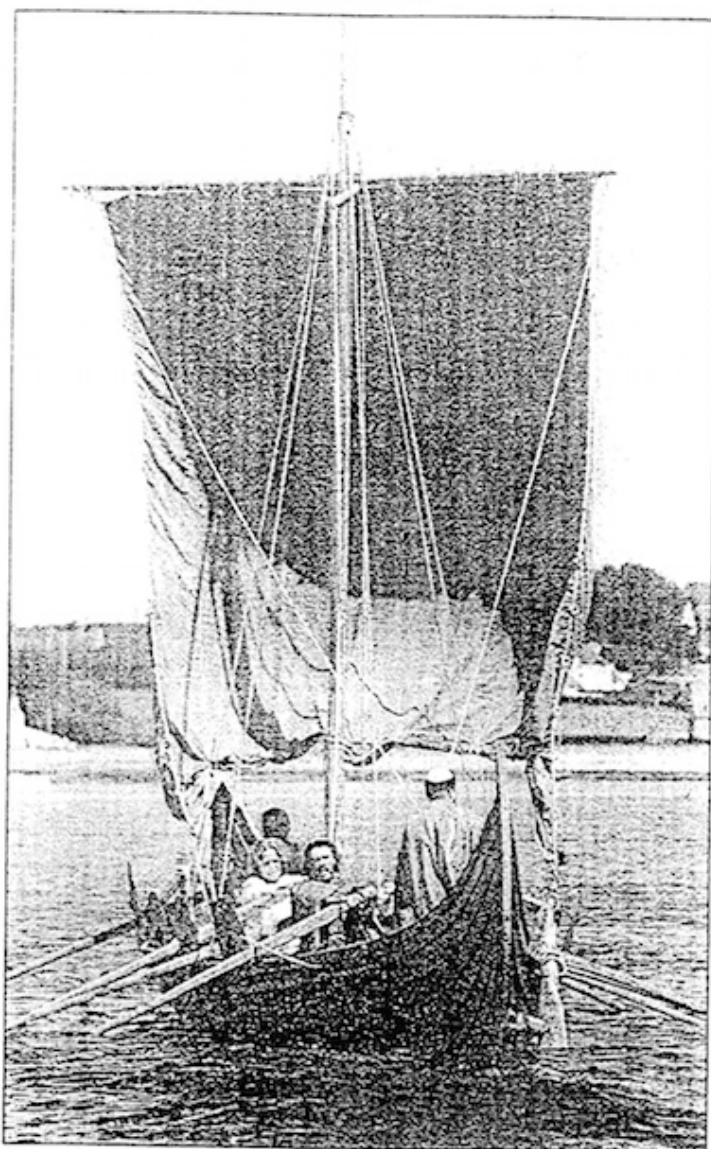


Le dernier pan de mur va bientôt être abattu.

Festival des Vikings

24-26 juillet

Les Vikings ont envahi  
l'Aber-Wrac'h



Le drakkar arrive à l'Aber-Wrac'h.

Le Télégramme

Vendredi 24 juillet 1998

Une page de l'histoire de l'Aber-Wrac'h s'est tournée cette semaine : le dernier coup de pelleuse a eu raison des bâtiments des viviers Oulhen. L'espace dégagé permettra d'y construire le bâtiment de la restauration et de salles de cours futur centre de la mer.

Ces murs avaient abrité, au début du siècle, la locomotive du « train patate » qui reliait l'Aber-Wrac'h à Brest. A proximité, la plaque tournante lui permettant de faire demi-tour, et le château d'eau alimentant la chaudière. A l'emplacement du centre UCPA, était située la gare; là où est l'atelier se trouvait le hangar à marchandises.

Après les années 1950, Joseph Oulhen en fit l'acquisition et construisit, de l'autre côté de la cale, ses viviers, toujours vi-

sibles, exploités ensuite par son fils Patrick. A côté, le centre UCPA s'élevait dans les années 1970.

Les travaux de construction vont maintenant commencer, afin que l'ensemble restaurant-salles de cours soit opérationnel en mars prochain. La deuxième tranche concernera des bâtiments d'hébergement.

LE TÉLÉGRAMME

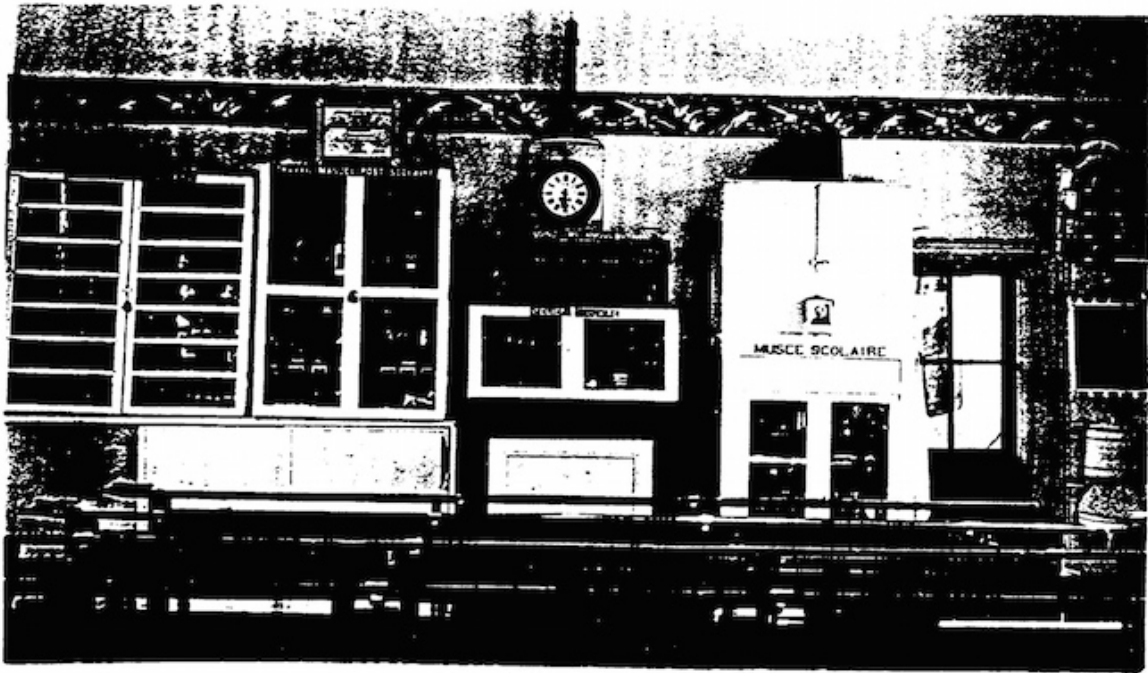
Jeudi 23 juillet 1998







Deux sœurs, plus âgées que lui, huit et six ans, l'entourèrent de leur affection et lui apprirent à lire et peut-être à écrire, lui permettant ainsi à huit ans de ne rester que peu de temps dans la classe de Marthe Omont, route de l'Aber-Wrac'h (ancien bâtiment du groupe J.Signor accueillant les petits et les filles). Il rejoignit alors l'école du Bourg (cour de la mairie) d'abord dans la petite classe pour terminer dans celle de Joseph Signor d'octobre 1922 à juillet 1924, année où il passa le Certificat d'Etudes, ne se classant que 2<sup>ème</sup> du Canton à la grande mortification de son maître, de ce maître qu'il vénéra toute sa vie.



"Cet admirable Monsieur Signor" qui réussit à convaincre sa famille de le voir poursuivre ses études à une époque où les jeunes étaient indispensables aux travaux de la ferme et où la poursuite des études était onéreuse voire impossible pour les familles modestes. Le succès de Jean au concours des Bourses soulagea la famille d'une lourde charge.

Combien de jeunes n'eurent pas cette chance et ne purent accéder à plus de savoir alors qu'ils en étaient capables et rêvaient d'un avenir plus ouvert ...

Le voici donc au lycée de Brest, lui, le petit paysan, perdu au milieu de ses congénères de milieux plus aisés.

Les années passent ...

En 1931, il est reçu à l'Ecole de Saint-Cyr et y reste deux ans.

Saint-Cyr ! Quelle promotion pour cet enfant de Landéda ! Et c'est en uniforme, casoar sur la tête qu'il participe en décembre 1931, au mariage de sa sœur Marie, l'aînée avec Job Kerboul, gendarme. Précédant le cortège trois petites filles dont Marie Breton, la plus grande.



Alors commence une longue carrière militaire. D'abord sous-lieutenant au 2<sup>ème</sup> régiment colonial, il connaîtra le Sénégal jusqu'en 1936 (date de son mariage avec une Brestoise), puis le Maroc (1938-1942), la Côte d'Ivoire (1942-1944), la guerre contre l'Allemagne. Ce sera ensuite l'Indochine (1947-1949), l'Algérie, encore l'Indochine (1959-1962). Il terminera commandant en métropole et sera admis à la retraite en 1965.



C'est à Versailles (les Yvelines) qu'il décède le 4 juillet 1992 loin de son cher Landéda natal.


A propos de ses souvenirs parus dans les "Cahiers de Landéda" il écrivait : "Ces pages sont aussi des pages de tendresse et de gratitude. Car, si j'ai eu -comme beaucoup à la même époque- une enfance remarquablement austère, j'ai eu -somme toute- une enfance heureuse. Du moins, c'est ce que le souvenir s'est efforcé de retenir, car je sais bien que tout a été enjolivé par le temps et l'éloignement : je veux dire la distance. J'ai eu la chance, enfant, de vivre dans une famille où il y avait plus de place pour la rudesse que pour la mièvrerie, et où les notions de probité, de netteté des attitudes, de travail -et de travail bien fait- étaient à l'honneur. Au total, j'y ai trouvé plus de cœur, plus de pudeur, plus de distinction vraie que, plus tard, dans des milieux autrement huppés.

Au-delà du cercle familial, j'ai trouvé aussi à Landéda beaucoup de bienveillance, de sollicitude et -quand il le fallait- de soutien. A cet égard, je n'ai pas assez dit la chance que j'ai eue de rencontrer, lorsque j'avais dix ans, un maître qui s'appelait Monsieur SIGNOR.

Ces pages sont enfin un témoignage. Un témoignage qui porte sur une époque finissante, à laquelle la dernière guerre a donné le coup de grâce : l'époque -à la campagne- des grandes assemblées et du cheval. Désormais, au dehors on parle à son tracteur et, à la maison, la conversation a été tuée par la télévision. Actuellement, nous disposons de facilités incroyables. Mais, pour l'heure, l'écart reste grand entre la richesse et la puissance de nos moyens et la misère de notre éducation. Il faudra du temps pour qu'une nouvelle harmonie s'installe : l'expérience montre qu'il n'est pas facile de sortir de l'état de "nouveau riche".

À toi mes plus amitiés.

VERSAILLES, le 23 septembre 1991.



Jean Guizun

# LES GOEMONIERS

## au temps de l'iode

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BREST

10 MAI - 10 JUIN 1978

### LA RÉCOLTE DES ALGUES

Les algues, végétaux marins, sont récoltées sur les côtes du Finistère. Le quartier maritime de Brest reste la principale zone de ramassage. Cette ressource, très importante pour l'économie des populations littorales autrefois, constitue toujours, de nos jours, un apport appréciable pour les habitants des côtes du Nord-Finistère.

De nos jours, cette activité s'est modernisée. L'industrie des algues a évolué. Il peut être intéressant de faire le point sur ce que fut la vie de ces goémoniers, à la fois paysans et marins. Dans ce but l'exposition «LES GOEMONIERS AU TEMPS DE L'IODE» tente de dresser ce panorama.

### - HISTORIQUE -

Au cours de l'histoire, 4 grandes périodes peuvent être distinguées dans l'exploitation des algues.

#### 1ère PÉRIODE : *Goémon et engrais*

La récolte du goémon est une pratique très ancienne. De très bonne heure, il a été utilisé comme engrais. Et ce, du fait que le fumier était rare, les plantes fourragères n'étant pas cultivées, les fermes n'avaient qu'un cheptel réduit, donc peu de fumier, donc nécessité du goémon.

Déjà, dans la «très ancienne coutume de Bretagne» (A. DE COURSON, 1330 La Bretagne armoricaine) il est précisé que l'une des attributions des fabriques est de réglementer la coupe de goémon. La fabrique représentait à cette époque l'administration communale ou plutôt paroissiale car c'était une institution religieuse.

## 2ème PÉRIODE : *Goémon et «soude»*

En 1681, COLBERT régleme la récolte du goémon.

Ces dispositions vont rester en vigueur jusqu'en 1772 avec peu de modifications. Mais, à cette époque, une déclaration du roi redéfinit la réglementation. Il est dit, entre autres choses, que la récolte ne se fera que du 15 janvier au 15 avril.

Le séchage du goémon est difficile, voire impossible à cette époque. Les gens des côtes se plaignent. Monseigneur De la Marche, comte-évêque de Léon, prend dès 1775 position pour eux.

A la fin de cette même année, ces dispositions sont abrogées et la récolte se fait comme par le passé.

Il est utile de préciser les raisons pour lesquelles le régime de COLBERT s'est intéressé à la récolte du goémon. A cette époque, on s'était rendu compte que les cendres d'algues contenaient de la «soude» (carbonate de sodium). Cette «soude» étant nécessaire à la fabrication du verre. Jusqu'alors, il fallait faire venir la «soude» d'Alicante. C'était une importation onéreuse, qui devenait inutile si les algues pouvaient fournir cette matière première. Il était alors pressant d'en réglementer la récolte.

En 1789, c'est la fin des privilèges. C'est aussi la fin du privilège de la «soude» d'algue car un chimiste, LE BLANC, a découvert un procédé de fabrication industrielle du carbonate de sodium. L'industrie goémonière est alors en crise. On peut vraiment parler d'industrie goémonière car COLBERT a aussi institué l'inscription maritime. Les goémoniers sont des marins à part entière.

## 3ème PÉRIODE : *Goémon et iode*

En 1811, un chimiste de l'armée de NAPOLÉON, COURTOIS, imagine d'utiliser les cendres d'algues pour remplacer les cendres de bois utilisées pour purifier les nitrates de potasse nécessaires à la fabrication de la poudre.

Il y découvre un corps nouveau : l'iode. Cette découverte est annoncée à l'Académie des Sciences le 29 novembre 1813.

Dès 1824, la production nationale d'iode atteint 120 kg. C'est un produit rare, donc cher.

La première des usines d'iode voit le jour au Conquet en 1828. Un Lyonnais, F. B. TISSIER, s'établit au Conquet et lance cette industrie. Après une période de récession, le métier de Goémonier a un avenir chargé de promesses.

Cette activité se poursuivra jusqu'en 1955. L'iode, extraite des cendres d'algues, revient beaucoup plus cher que celle que l'on retire comme sous-produit des nitrates du Chili. L'iode y avait été découverte en 1843 et déjà, dès 1873, cette iode était arrivée sur le marché français à des prix défiant toute concurrence (900 F le kilogramme contre 2 000 F).

Il faut donc préciser que si cette industrie a pu survivre jusque vers les années 50, c'est grâce à un régime de faveur aménagé par l'état au profit des goémoniers.

## 4ème PÉRIODE : *Goémon et algine*

L'algine est une matière colloïde très utilisée dans l'industrie chimique. Elle a été découverte en 1884 par STANFORD. Mais il faut attendre 1924 pour voir une usine «La Norgine» de Pleubian commencer à produire les premiers kilos d'algine.

Vers la fin des années 50, toutes les usines existant encore à cette époque se sont reconverties à cette production. C'est encore de nos jours leur principale activité.

Bien que le produit final de l'industrie goémonière soit toujours le même, l'on peut parler d'une 5ème période.

Cette 5ème période a débuté à la fin des années 60 et elle correspond à la mécanisation du métier.

L'industrie goémonière est donc une activité qui se caractérise par des périodes de crises suivies de périodes florissantes.



## - CONCLUSION -

Ce métier de goémonier était un métier ancien et pittoresque certes, mais surtout difficile, dur et astreignant.

Ce métier, après avoir été en crise vers 1950, est reparti pour un nouvel essor. Jusque là les périodes de crise prenaient fin quand l'industrie trouvait une nouvelle utilisation aux algues. A partir de 1960, le nouvel essor s'est caractérisé par une prise en main par les professionnels de leur avenir. La mécanisation, tant souhaité, est un fait acquis. Mais aujourd'hui, un bateau tout équipé vaut de 60 à 70 000 francs (avec les accessoires). Le goémonier qui investit ne peut plus considérer son métier comme une activité parallèle.

Autrefois, il était possible de gagner une retraite d'inscrits maritimes aux mancherons d'une charrue. Aujourd'hui, c'est en mer qu'elle se gagne.

Les effectifs de goémoniers ont perdu en nombre certes, (3 000 vers 1945, près de 300 de nos jours), mais ils ont gagné en qualité.

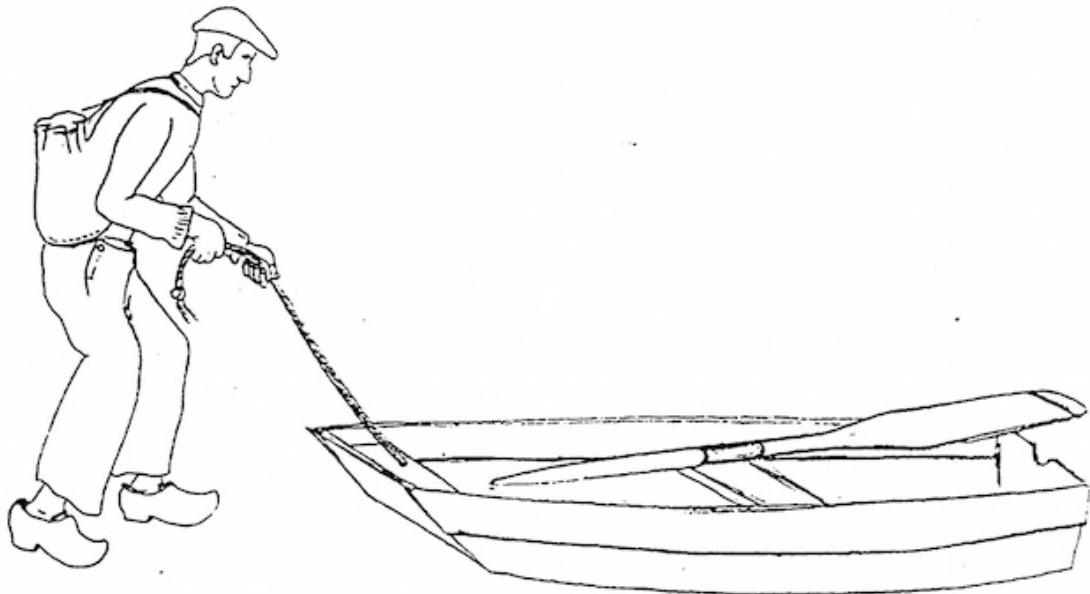
Monsieur l'Administrateur GEORGELIN concluait un article paru dans les Cahiers de l'Iroise(n° 3, 1970) en ces termes :

*«La fumée des fours à soude n'imprègne plus ni la côte de Léon ni l'archipel de Molène. Les fermiers des îles et leurs pittoresques domestiques sont revenus sur le continent. Et pourtant de jeunes pêcheurs, actifs, modernes, restent fidèles au goémon, améliorant chaque année les moyens de coupe, tandis que les usiniers cherchent une méthode de traitement direct de l'algue humide pour éviter la lourde corvée du séchage sur la dune.*

*Il faut regarder l'avenir avec sérénité, l'industrie des algues renaîtra après une longue récession parce que des hommes jeunes, usiniers ou goémoniers ont gardé la foi et ne veulent pas laisser perdre les ressources que propose la mer aux marins de Bretagne».*

Cette espérance ne serait pas folle si les dégâts provoqués par la pollution ne venait la compromettre.

Pierre ARZEL



PIERRE  
pour maintenir le bateau  
sur les lieux de récolte

GRAPPIN  
petite ancre

GUILLOTINE

AVIRONS

ECOPE  
destinée à vider l'eau du  
bateau (ici une casserole)

BATEAU GOEMONIER  
1937

**LES AFFAIRES RELIGIEUSES**

\*\*\*\*\*

La vie se déroule dans un climat tout imprégné de religion. Eglise paroissiale, chapelles, croix, marquent le paysage. Les cérémonies, messes, vêpres, attirent une assistance nombreuse. Les chapelles ont chacune leur pardon et du bourg partent les processions précédées de lourdes bannières.

La sonnerie des cloches, préside au déroulement de la journée et pallie l'absence d'horloges dont aucun rapport d'incendie ne parle.

Et le cimetière qui entoure l'église rappelle à tous les vivants la brièveté de la vie. . .





Les recteurs.

Il n'y en eut que deux au cours de cette période :

Jean-François Jézéquel, né à Trémaouézan le 8 décembre 1797. Nommé recteur de Landéda le 13 juillet 1827 et décédé en poste le 28 janvier 1835.

Louis Plantec, né à Bodilis le 21 mai 1797. Nommé recteur de Landéda le 6 février 1835 et décédé en poste le 11 juillet 1868.

Les vicaires.

Jean-Marie Le Roux, né à Saint-Pol le 25 août 1803. Vicaire à Landéda du 6 juillet 1829 au 1<sup>er</sup> octobre 1831. Décédé à l'Hôpital de Quimper le 7 juin 1869.

Alain Goasguen, né à Taulé le 1<sup>er</sup> mai 1799. Vicaire à Landéda du 18 décembre 1831 au 12 janvier 1843. Mort recteur de Plougoult le 19 janvier 1849.

Jean-Marie Ségalen, né à Plouédern le 3 mai 1809. Vicaire à Landéda du 12 janvier 1843 au 1<sup>er</sup> août 1845. Décédé à Collorec le 14 juillet 1868.

François Postic, né à Morlaix le 7 avril 1821. Vicaire à Landéda du 1<sup>er</sup> août 1845 au 16 août 1846. Mort recteur de Plonévez-Porzay le 4 septembre 1886.

Au cours de l'été 1846 il y eut deux brefs remplacements assurés par :

Louis Jamet, né à Mespaul le 14 novembre 1809. Nommé vicaire à Landéda le 16 août 1846, il y reste quelques semaines. Il est mort en retraite à Saint-Pol, après avoir été recteur de Coat-Méal et de Saint-Frégant. Décès le 14 novembre 1893.

Jean-Marie Rohel, né à la Martyre le 25 mai 1817. Nommé vicaire de Landéda au cours de l'été ou de l'automne 1846, il est transféré vicaire à Plounéour-Trez le 19 décembre 1846. Il est mort recteur de Sibiril le 5 mars 1877.

François Thomas, né à Lambézellec le 11 juin 1821. Nommé vicaire à Landéda le 19 décembre 1846. Il y reste jusqu'au 24 décembre 1850. Il est mort en retraite à Saint-Pol le 15 avril 1898.

Avec le Concordat, le prêtre est devenu fonctionnaire, rétribué pour l'exercice d'un service public et le législateur n'a laissé échapper aucun aspect de l'organisation de l'Eglise.

On distingue alors les curés : un au chef-lieu de canton et les desservants dans les autres paroisses appelées aussi succursales ( cas de Landéda et de Brouënnou ). A la veille de la Révolution on comptait 34 862 cures, avec le Concordat on comptera 2 855 cures et 26 000 succursales et en 1848, 3 350 cures et 29 000 succursales.

C'est le Décret du 14 avril 1790 qui fit des membres du clergé des salariés.

En 1802, seul le curé percevait un traitement, le desservant et le vicaire n'étant que pensionnés.

En 1804, les desservants bénéficièrent aussi d'un traitement.

Les vicaires recevaient une allocation à la charge des fabriques, les communes devant suppléer au cas d'une insuffisance de ces dernières.

A Landéda, les ressources de la fabrique étant jugées insuffisantes par le Conseil Municipal, ce dernier voulut prendre en charge sur le budget communal le traitement du vicaire.

*« Nous sommes déterminés à maintenir l'indemnité allouée au vicaire qui ne touche rien du trésor public, bien que l'ordonnance royale qui a institué le vicariat a promis de le faire participer au secours de 300 francs aussitôt que la situation du trésor le permettrait. Nulle part plus qu'à Landéda la nécessité d'un vicaire se fait sentir. La commune compte 1980 âmes, est circonscrite par la mer et Lannilis est éloignée de plus de 2 lieues, l'insuffisance de traitement déterminant l'évêque diocésain de retirer le vicaire.*

*Nous vous supplions de nous accorder quelque chose s'il est en votre bonté. ( Conseil Municipal du 5 août 1832) ».*

Le 15 février 1834, une lettre du Sous-Préfet revient sur cette affaire.

*Monsieur le Maire,*

*J'ai l'honneur de vous informer que par lettre du 29 janvier dernier, Monsieur le Préfet vous autorise à imputer sur les fonds publics de l'exercice courant la somme de 250 francs votée au budget de 1834 pour le traitement du vicaire et dont ce magistrat avait ajourné l'allocation à défaut de la production du budget de la fabrique.*

*Cette somme sera admise en dépense au receveur municipal en vertu de l'autorisation précisée et sur la production des autres pièces justificatives.*

*Par sa lettre du 23 janvier, Monseigneur l'Evêque a mandé Monsieur le Préfet que les 50 francs destinés à compléter le traitement de cet ecclésiastique seront fournis par la fabrique.*

En 1835, la commune prenant en charge la totalité de l'indemnité, le Sous-Préfet précise *« que cette somme sera mandatée par douzième »*

En 1843, on commence à envisager la création d'un nouveau vicariat. Le Conseil Municipal est d'avis *« que la chose est fort nécessaire pour la commune vu que la population est de 2 177 habitants, qu'elle communique fort difficilement avec les communes voisines dont elle est séparée par des bras de mer que l'on ne peut passer qu'en bac et vote pour subvention de ce traitement à défaut des ressources de la fabrique une somme de 250 francs sur les fonds communaux ».*

L'annonce faite en 1844 que l'Etat pourvoirait jusqu'à concurrence de 350 francs au traitement du nouveau vicaire est accueillie avec satisfaction, mais n'a pas de suite immédiate.

En novembre 1846, le Conseil est avisé qu'une somme de 350 francs lui est allouée à

partir du 1<sup>er</sup> janvier suivant pour l'aider à assurer le traitement du vicaire suivant la décision rendue par Monsieur le Ministre des Cultes.

Il renouvelle son accord pour la création d'un deuxième vicariat et vote une somme de 125 francs par an sur les fonds communaux. Le 8 août 1847, constatant que la somme de 350 francs annoncée n'a pas été versée, le Conseil vote 300 francs à prendre sur les fonds libres du budget. Le deuxième vicariat ne fut pas créé avant 1848. On ne trouve à Landéda qu'un recteur et qu'un vicaire.

## - LA FABRIQUE -

\* \* \*

Cette institution d'Ancien Régime fut rétablie dans les paroisses par les articles organiques ( Convention du 26 messidor An 9 : 15 juillet 1801, devenue la Loi du 18 germinal An 10 : 8 avril 1802, sur l'organisation des cultes).

L'article 27 stipule que ces organismes devront « veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes ».

Plusieurs décrets (7 thermidor An XI, 23 prairial An XII, 6 mars et 7 juillet 1805, 31 décembre 1806, 12 août 1807) statuent sur leur fonctionnement et leurs biens. La réglementation définitive est fixée par le décret impérial du 30 décembre 1809 composé de 113 articles et complétés par l'ordonnance du 12 janvier 1825 promulguée par Charles X.

2 organes assurent conjointement la marche de la fabrique :

- le Conseil : composé de 5 membres jusqu'à 5 000 habitants ; 2 membres de droit : le curé et le maire, les autres membres doivent être « catholiques, notables et domiciliés dans la paroisse ».

Le Conseil se renouvelle partiellement tous les 3 ans par cooptation. Il nomme au scrutin secret son secrétaire et son président mis en place le premier dimanche d'avril de chaque année et s'assemble obligatoirement le premier dimanche des mois de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre.

A ses côtés fonctionne :

- le bureau des marguilliers, organe théoriquement distinct de 4 membres : curé (membre perpétuel et de droit), le président du bureau, le trésorier, le secrétaire, renouvelé annuellement.

Le manque d'archives paroissiales ne permet pas de plus amples renseignements mais quelques documents datés de 1825 et 1826, relatifs à des réparations effectuées à l'église portent avec les signatures de Bihannic de Troménec, alors Maire et de Yves-Marie Bazil, recteur de 1811 à 1827, la mention :

« M. Bizien, trésorier de la fabrique de Landéda, paiera à . . . ».

L'ordonnance du 3 octobre 1822 avait décidé la fusion des communes de Landéda et de Brouënnou, mais ne réglait pas le sort des enclaves situées en Lannilis et qui dépendaient de Brouënnou : une partie de Prat-ar-Coum, de Keramoal et de Camean, les hameaux de Kerhennic, Drézidou, Kérasquer, Porléac'h, une situation héritée du système de propriété féodale.

Cet état de fait ne contribuait pas à l'établissement de bons rapports entre Landéda et Lannilis qui n'avait pas accepté de voir Brouënnou rattachée à Landéda surtout en raison des droits que donnait aux communes littorales l'ordonnance royale de 1681, de bénéficier seules de la récolte de goémon sur leurs côtes.

Aussi les pétitions se multiplièrent-elles amenant l'autorité supérieure à se pencher sur la situation de Brouënnou et l'état de ses biens.

A la suite de la lettre du Sous-Préfet de Brest en date du 10 octobre 1833, relative à l'église et au presbytère de Brouënnou, les membres du Conseil Municipal réunis le 20 octobre déclarent d'une « *voix unanime que l'église et le presbytère ainsi que jardin et verger sont à différents particuliers et non à la commune ; les ornements sont achetés par les offrandes reçues à l'église et nous n'avons jamais eu connaissance des offrandes qu'on a reçues, voilà la situation que nous avons à notre connaissance, vous jugerez à leur égard ce qu'il vous jugera nécessaire. Nous certifions que son revenu monte à peu près à 200 francs par an, mais nous déclarons d'une voix unanime qu'elle soit érigée en chapelle comme annexe de l'église paroissiale de Landéda* ».

Dans la même séance, le Maire fait lecture d'une pétition adressée au Préfet du Finistère par quelques habitants de la section de Brouënnou et des paroisses voisines « *y ayant trouvé plusieurs rapports inexacts, faisons connaître à l'autorité les faits bien exactement :*

*1° : La maison de l'ancienne commune de Brouënnou annexée à Landéda par ordonnance du 3 octobre 1822, la plus éloignée de l'église paroissiale de cette dernière commune n'en est distante que d'une demie lieue ; les chemins dans la section de Brouënnou sont très beaux en été et en hiver bien praticables, de plus l'ancienne commune de Brouënnou formant une longère, plusieurs des habitants seraient obligés de passer par le bourg de Landéda même pour s'y rendre.*

*2° : De la réunion, il résulte pour la section de Brouënnou un grand avantage, c'est le droit qu'ont acquis les infirmes et les vieillards de cette ancienne commune d'entrer à l'hospice de Landéda, droit qu'ils n'avaient pas auparavant.*

*3° : Dans la section de Brouënnou, il y a 4 familles indigentes.*



4° : *L'église paroissiale de cette ancienne commune, le cimetière, le presbytère, jardin et verger sont une propriété acquise par 9 habitants de cette commune.*

5° : *Le soleil et la croix de procession sont seulement plaqués en argent et tous les objets qui regardent le service du culte sont à peine d'une valeur de 600 francs, quant aux offrandes annuelles, nous avons acquis certitude que les propriétaires de cette église n'en ont jamais rendu compte à personne et en ont fait tel usage qu'il leur a plu.*

*Quant à l'érection de cette église en chapelle vicariale, une fois que les propriétaires auront renoncé à leurs droits en soumettant cette église avec ses appartenances aux lois qui régissent les annexes et les fabriques, nous n'y voyons aucun inconvénient.*

*Nous profitons de cette occasion pour rappeler à Monsieur le Préfet que le vicariat institué par Son Excellence le Ministre des affaires ecclésiastiques en faveur de la commune de Landéda, d'après la lettre de Monsieur le Préfet du Finistère en date du 12 août 1828, n'a reçu jusqu'à ce jour aucun traitement du gouvernement ».*

Un état conservé aux Archives Départementales (de germinal An 12 : avril-mai 1803) signale que l'église, le cimetière et le presbytère de Brouënnou avaient été vendus comme Biens Nationaux à un certain Siviniant, greffier à Brest pour la somme de 2 046 francs (Note de R. Georgelin).

\* \* \* \*

Des tractations eurent lieu pour aboutir à un tracé plus rationnel des limites entre les communes de Landéda et Lannilis, et, en dépit d'une lettre du géomètre en chef en date du 12 juillet 1821 proposant un accord et le maintien dans Landéda de certaines enclaves, une ordonnance royale du 3 janvier 1839 rattacha les villages enclavés à Lannilis.

Le problème n'était pourtant pas réglé. En effet, si les habitants rattachés devaient remplir les formalités civiles à Lannilis (déclarations des naissances, de décès, mariages civils), tout ce qui relevait de la religion (baptêmes, mariages, inhumations) devait se faire à Landéda. Une situation difficile à gérer.

Il fallut bien envisager d'aligner communes et paroisses. Sur la demande des habitants détachés de Landéda à l'effet d'obtenir une nouvelle circonscription paroissiale qui les réunisse à celle de Lannilis, le Conseil Municipal de Landéda, convoqué en séance extraordinaire, par son Maire, se réunit le 30 juin 1844.

Le Maire fit état de la lettre du géomètre en chef du 12 juillet 1821, de la délibération du conseil de fabrique de Landéda du 31 mars 1844, d'une lettre du Sous-Préfet du 29 juin 1844 relative à la délimitation des deux paroisses.

Le souhait des conseillers est de conserver la situation antérieure et ils le manifestent en termes peu amènes :

Le conseil après avoir délibéré :

- approuve les observations contenues dans la délibération du conseil de fabrique.
- il proteste contre l'ordonnance du 3 janvier 1839 qui a eu pour effet de distraire de Landéda environ 70 hectares et une centaine d'habitants, contre leur gré, contre leur intérêt bien marqué par leur proximité du bourg de Landéda.
- il observe que cette distraction a été faite sans compensation pour Landéda, bien que M. L'Ingénieur en Chef, tout désintéressé de la question, eût équitablement proposé donner à Landéda le polygone N° 3. Ainsi de toute manière une commune déjà plus grande que Landéda des deux cinquièmes de sa surface a été favorisée aux dépens de la plus petite.

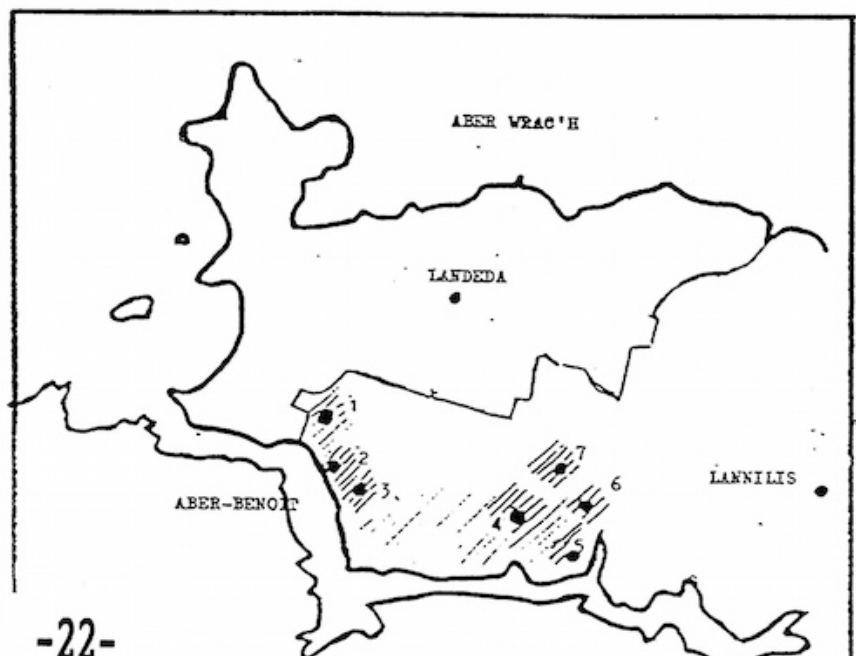
Le Conseil Municipal demande que les habitants annexés à Lannilis par l'ordonnance royale soient directement consultés par l'autorité. Il ne doute pas que tous ne préfèrent faire partie comme autrefois de la commune de Landéda. Dans le cas où cette mesure ne serait pas adoptée par l'autorité supérieure le Conseil demande que la section N°3 du plan soit annexée à Landéda par une nouvelle ordonnance qui rapporterait la première, de manière qu'il soit fait ainsi une juste compensation à Landéda des terrains et habitants attachés à Lannilis par l'ordonnance. Le Conseil observe que les habitants de la section N°3 viennent toujours aux offices à Landéda dont ils sont trois fois plus rapprochés que de Lannilis.

Le vœu du Conseil Municipal de Landéda était de recourir avant la lettre au principe de l'autodétermination mais semblait ignorer le souhait des habitants détachés de dépendre de Lannilis aussi bien dans le domaine civil que dans le domaine religieux.

Le Conseil Municipal de Landéda n'obtint pas satisfaction. Une ordonnance du 23 décembre 1846 suivie d'une ordonnance épiscopale du 12 janvier 1847 décida que les limites de la commune seraient aussi celles de la paroisse.

Ainsi fut réglé définitivement le contentieux qui dans le domaine territorial opposait Landéda et Lannilis.

- 1: COUM
- 2: PRAT-AR-COUM
- 3: CAMEAN
- 4: DREZIDOU
- 5: PCRLEACH
- 6: KERASQUER
- 7: KERHERNIC



# **La prolifération du crépidule inquiète pêcheurs et ostréiculteurs**

**Venu des Etats-Unis via l'Angleterre avec les forces du débarquement en 1945, ce mollusque a envahi tout le littoral Manche-Atlantique, menaçant l'équilibre biologique des fonds marins**

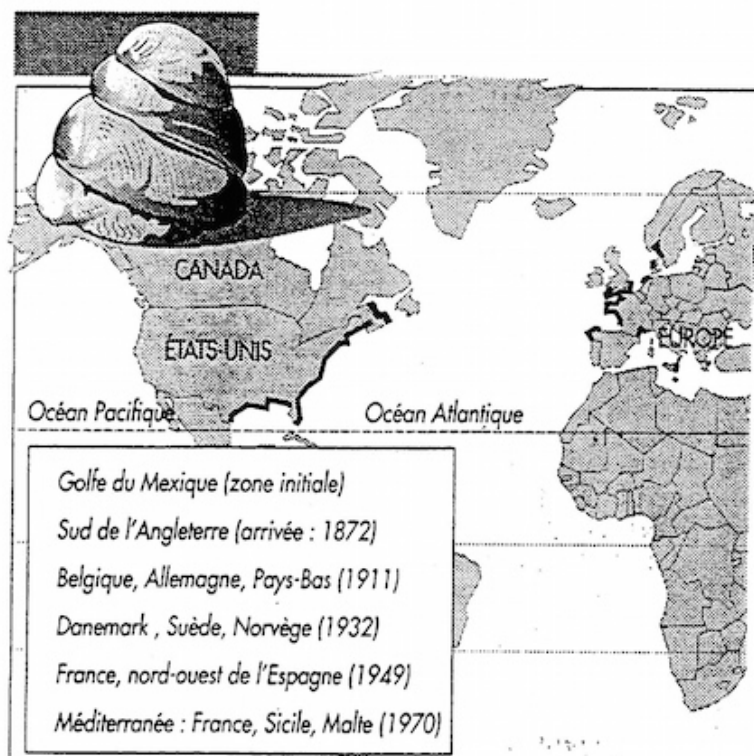
**Tout comme la redoutable algue *Caulerpa taxifolia*, il voyage accroché à la coque des bateaux. Doté de capacités de reproduction et d'adaptation hors du commun, la *Crepidula fornicata* bouleverse l'équilibre biologique des fonds normands et bretons, où l'on estime son stock à 1,7 million de tonnes. En certains endroits, cette prolifération incontrôlable tend à envaser les fonds et à ralentir les courants. Elle risque aussi de freiner le développement des autres espèces qui, comme les huîtres, s'alimentent également à partir du plancton. Après plusieurs essais, un procédé industriel d'élimination mais aussi de valorisation du crépidule a été mis au point. Ramassé à l'aide de dragues, le gastéropode envahisseur est broyé pour être transformé en farine alimentaire destinée à l'aviculture.**

Ce mollusque gastéropode est un envahisseur. Quand il est arrivé sur les côtes de la Manche au XIX<sup>e</sup> siècle, les scientifiques ont seulement noté sa présence. Ils ne prévoyaient pas qu'un siècle plus tard il en existerait des millions de tonnes.

Rarement espèce animale aura autant proliféré hors de son milieu d'origine que le crépidule. Le développement de la circulation maritime, le transfert de produits marins d'un continent à l'autre, entraînent des déplacements d'espèces comme on a pu l'examiner avec l'algue caulerpe en Méditerranée. Si la plupart ne résistent pas à leur nouvel environnement, parvenant seulement à se maintenir, le crépidule, lui, semble impossible à contenir, et cela pour deux raisons : son pouvoir d'adaptation à tous les milieux marins et sa forte capacité à se reproduire qui lui font bien mériter son nom de *Crepidula fornicata* - le qualificatif *fornicata* ayant cependant été donné au mollusque en 1758 par son inventeur, Linné, en référence à la forme en voûte, *fornix* en latin, de ce coquillage ressemblant à un escargot.

Sa présence massive sur certains points du littoral inquiète pêcheurs et ostréiculteurs, qui demandent que l'on emploie les grands moyens contre cet hôte indésirable. Car il y a risque de déséquilibre idéologique. Dans le golfe Bretagne-Normandie, gros point noir, on estime le stock à 1 700 000 tonnes, dont 250 000 en baie de Saint-Brieuc. En fait, pratiquement tout le littoral Manche-Atlantique est touché, de même que le sud de l'Angleterre. On trouve également des foyers, aux Pays-Bas, en Scandinavie.

Michel Blanchard, chercheur à l'Ifremer à Brest, a reconstitué son histoire. Le crépidule fornicateur a débarqué en Angleterre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur des huîtres américaines. L'espèce est, en effet, originaire de la côte est de l'Amérique du Nord. *"Les Anglais ayant surpêché leurs huîtres, il a fallu qu'ils en importent. D'abord, ils les ont vendues directement sur les marchés, puis, pour réguler les apports, ils les ont immergées. Et ces huîtres avaient sur elles les parasites"*, relate Michel Blanchard.



Rapidement, le crépidule va se répandre alors dans tous les parcs ostréicoles anglais, ainsi qu'aux Pays-Bas. Il arrive peu après en France, ce qui amène les pouvoirs publics à prendre en 1933 un arrêté d'interdiction de remettre en eau les coquillages en provenance de l'étranger. Toutefois, la prolifération demeure modeste jusqu'à la seconde guerre mondiale, où les crépidules franchissent la Manche en masse avec les forces du débarquement. Ils étaient accrochés aux caissons qui ont servi à faire les ports artificiels.

Le trafic des bateaux de ravitaillement d'après la guerre, des Etats-Unis vers la France, apportera aussi son lot de crépidules fornicateurs, trouvant depuis Brest une base pour s'étendre vers le nord et le sud de la Bretagne. Troisième gros facteur de prolifération : les importations d'huîtres japonaises et américaines en France au début des années 70, destinées à refaire le stock de "portugaises" décimées par une maladie virale. La profession ayant pour coutume de transférer les huîtres de bassin à bassin, toutes les zones ont été atteintes. Et cela d'autant plus facilement que ce type de production offre des conditions idéales à la croissance



du crépidule, qui aime bien les milieux de fond de baie ou d'estuaire, et qui s'acclimate à des profondeurs variables pourvu qu'il puisse se fixer sur un congénère ou n'importe quel support.

Une fois qu'il s'est installé, ses potentialités sexuelles font ensuite qu'il peut essaimer sans limites. Le crépidule est ce qu'on appelle un hermaphrodite protandre. Les jeunes issus de la ponte d'été - et qui sont mâles - viennent se fixer sur d'autres individus et deviennent progressivement femelles. Particularité unique dans le règne animal, ces crépidules s'empilent ainsi les uns sur les autres, formant une chaîne d'une dizaine d'unités, et le dernier arrivant mâle suffit à féconder toutes les femelles. Le fait, en outre, que la progéniture ne soit libérée dans l'eau qu'à l'état de larve, et non d'œuf, réduit les pertes. S'ajoute à cela une espérance de vie de dix ans.

### **Une banalisation des fonds**

Dans certaines zones de pêche et de production conchylicole, les professionnels sont désemparés devant cette expansion incontrôlable. C'est une compétition pour l'espace des fonds sous-marins qui s'est engagée. Une campagne baptisée Crepidio (crépidule biodiversité) a été menée par l'Ifremer dans le cadre d'un programme national sur la biodiversité, issu de la conférence de Rio, en baie de Saint-Brieuc. Sur ce site-laboratoire qui a été balayé au moyen d'un sonar et d'une vidéo sous-marine, on relève de véritables tapis de crépidules qui tendent, de surcroît, à envaser les fonds par leurs rejets et ralentissent les courants. Quels effets sur les autres espèces ? " *On pouvait penser que les crépidules éliminaient tout. On ne peut pas dire* explique Dominique Hamon, chercheur à l'Ifremer, *que cela affecte la biodiversité au sens strict. Leur présence offre des niches pour d'autres animaux. En revanche, à plus vaste échelle, elles tendent à une banalisation des fonds.* "

Compétition pour la nourriture aussi. L'Ifremer cherche actuellement à savoir si ce colonisateur qui s'alimente en filtrant toutes les matières en suspension dans l'eau ne met pas, par sa présence massive, à la portion congrue les espèces commerciales qui ont également le plancton pour garde-manger. On observe un amaigrissement sur les huîtres, notamment à Cancale, mais les chercheurs restent prudents. Des mesures de filtration sont actuellement à l'étude en laboratoire.

Face à ce fléau, ce ne sont pas de simples nettoyages locaux, comme cela se pratique dans certains secteurs, en Charente par exemple, qui permettront de venir à bout du crépidule.

Le Comité d'expansion économique des Côtes-d'Armor, organisme dépendant du conseil général, a mis au point un procédé industriel dans le cadre d'un programme d'intérêt régional, qui consiste à ramasser les crépidules au moyen de dragues suceuses et à transformer leur chair et leur coquille en alimentation animale. "On ne peut pas faire du ramassage bête. Il faut essayer de fabriquer quelque chose qui soit vendable", dit Michel Soulas, du Comité d'expansion des Côtes-d'Armor. Il reste maintenant à passer à la phase d'exploitation avec des partenaires économiques.

*Gabriel Simon*

Le Monde / Jeudi 9 novembre 1995

### ***De la destruction à la valorisation du mollusque***

A moins de maladie, les chercheurs en océanologie sont formels : on ne pourra plus enlever le crépidule là où il s'est fermement installé. D'où la nécessité de solutions industrielles. En Charente, on a testé la bouillotte, sorte de grosse marmite montée sur un bateau et dans laquelle les crépidules étaient ébouillantés pendant deux minutes à 100 degrés, puis immédiatement rejetés à la mer. Des plongeurs ont pu constater l'efficacité de la méthode : l'animal cuit disparaissait très vite, seule restait la coquille. Mais cette destruction pure et simple n'est pas satisfaisante. Mieux vaut valoriser l'éradication de ce coquillage. On a pensé, un moment, en extraire des concentrés de protéines à mélanger avec de la nourriture pour chats. Les essais ont été décevants. La technique retenue finalement consiste à fabriquer de la farine pour l'aviculture par broyage de l'animal et de sa coquille.



*Il n'a fallu qu'un siècle à la Crepidula fornicata, originaire des côtes d'Amérique du Nord, pour envahir l'Europe.*

# La crépidule bientôt dans les assiettes

*Cancale (35). Quand Pascal Boyer adjoint à la mairie de Cancale, a imaginé en 1995 de monter une entreprise d'insertion pour décortiquer des crépidules, des gastéropodes marins qui polluent les parcs à huîtres, et les vendre pour l'alimentation humaine, beaucoup ont ri. Aujourd'hui, les mêmes demandent " A quand la production ?"*

Jusque là, les crépidules n'alimentaient guère que les insomnies des conchyliculteurs. Arrivés en passagers clandestins avec les huîtres américaines importées pour repeupler les parcs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou scotchés aux pontons du débarquement de 1944 en Normandie, les mollusques en forme de berlingot avaient élu domicile dans les eaux calmes des baies bretonnes.

## 100 000 tonnes

Pique-assiettes, la crépidule filtre le phytoplancton dont se nourrissent également moules, huîtres et coquilles Saint-Jacques. Envahissante, elle a colonisé tous les parcs de la baie de Cancale, où l'Ifremer a estimé en 1996 sa population à 100 000 tonnes pour 20 000 t de moules, huîtres plates et creuses.

Sale, elle produit l'équivalent de son poids en déjection, ce qui accentue l'ensablement de la baie et n'incite guère les gourmets à goûter sa chair amère, même si les restaurateurs bretons en agrémentent parfois les plateaux de fruits de mer.

" Comme nous n'avions ni le droit de les remettre à la mer ni celui de les jeter sur terre et que personne ne voulait en manger, quand l'Ifremer nous a dit qu'il y avait autant, on s'est arraché les cheveux", se souvient Michel Le Moal, ostréiculteur à Cancale.

On songe alors d'abord à les broyer intégralement et à s'en servir pour la construction de routes et de digues ou pour les épandre sur les cultures, où le calcaire du coquillage permet de prévenir la "bosse" du chou-fleur.

" Mais les digues et les routes se sont mises à sentir le poisson pourri. C'était pire que le lisier", déclare Pascal Boyer, amusé.

## Nems ou ravioles

" Il fallait tirer parti de ces coquillages pour créer une activité économique et pour sauver les ostréiculteurs parce que si on ne fait rien, d'ici 30 ans, les crépidules auront tout asphyxié et les professionnels devront quitter la baie", ajoute-t-il.

Il lance alors le pari de créer une entreprise d'insertion de 12 salariés pour séparer la coquille, dont l'utilité est désormais prouvée, de la chair et de convaincre l'industrie agroalimentaire de l'intérêt culinaire de la crépidule, rebaptisée "berlingot de mer", "plus porteur".

Contactés en septembre, 15 étudiants du département Développement et recherche en art culinaire industrialisé du lycée hôtelier de Dinard testent la crépidule, viennent à bout de son amertume et l'accommodent à toutes les épices. Convaincus de sa valeur nutritive, comparable à celle de l'huître, et de son intérêt industriel, vu son moindre coût, ils ont présenté le résultat de leurs recherches sous forme de dégustation de nems, ravioles et tapas cuisinées à base de crépidule.

Les conchyliculteurs, auxquels l'entreprise de décorticage ne pourrait payer plus de 10 centimes le kilo de crépidules pour un prix de revient de la pêche estimé à 24 centimes/kg, décident pour leur part de lever une Taxe volontaire obligatoire (TVO) sur trois ans pour contribuer au démarrage d'une activité économique qui les débarrasserait des parasites.

Encouragé par les réactions des entreprises portugaises qui ont goûté le berlingot de mer, M. Boyer souhaite à la crépidule une carrière similaire à celle du bulot - "parce que le bulot non plus, personne n'en voulait il y a 15 ans" - et espère pouvoir entamer la commercialisation dès l'été.

*Le Télégramme - 2 mars 1998*

---

## Bruxelles poursuit la France pour pollution excessive des rivières bretonnes

LA COMMISSION EUROPÉENNE va déposer plainte contre la France devant la Cour de justice pour son laxisme dans la lutte contre la pollution de l'eau potable en Bretagne. Les taux de nitrates dans les rivières des Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan et Ille-et-Vilaine sont supérieurs à la norme admise par Bruxelles (50 milligrammes par litre). Or, 80 % de l'eau potable bretonne provient de ses rivières (contre 37 % dans le reste de la France). Le taux élevé de nitrates dans les rivières, causé par les rejets d'engrais agricoles, est régulièrement signalé par des « marées vertes » avec prolifération d'algues. La construction d'une dizaine d'usines de dénitrification, de même que les expérimentations tentées dans les bassins versants pour dépolluer les rivières, n'ont donné aucun résultat probant jusqu'à présent.

*Le Monde 4 Juillet 1998*





## CONNAISSANCE DE LA BRETAGNE

### LES LÉONARDS DANS LEURS MEUBLES AU TEMPS DE KERJEAN



En partant du château de Kerjean, trois auteurs (J. Tanguy, M. Le Roux-Paugam,

J.-F. Simon) se sont livrés à une enquête sur l'époque qui vit naître ce joyau de la Renaissance bretonne. Derrière les pierres et les meubles sculptés apparaissent nos ancêtres et leurs modes de vie.

Ed. Le Télégramme.

### FORÊTS BRETONNES EN RÉVOLUTION



Les forêts bretonnes en 1789, la régie domaniale sous le Directoire, le bois des vaisseaux de la République... : une étude complète sur une période cruciale pour notre patrimoine forestier.

Michel Duval.

Ed. Nature et Bretagne.

### LES JULODED

Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne



Attestés dès le 15<sup>e</sup> siècle, les Juloded formaient dans le Léon un groupe social original jusqu'aux approches de la

Seconde Guerre Mondiale. Réfractaire à la ville, cette aristocratie de paysans-marchands de toile ne sut pas évoluer pour survivre.

Louis Élégoët.

Ed. Presses Universitaires de Rennes & CRBC.

### LA GRANDE HISTOIRE DE L'ATHLÉTISME EN BRETAGNE



Cette histoire est celle du siècle, des temps héroïques au monde d'aujourd'hui. Un livre passion

plein de précision et de portraits épiques.

Georges Cadiou.

Ed. Le Télégramme.

### GENS ET CHOSSES DE BRETAGNE



Un abécédaire de poche des "incontournables" de Bretagne. Un texte et une illustration pour chaque célébrité : le beurre

Lu, les calvaires, Brocéliande, l'épagueul (breton !), la ville d'Ys, les écoles Diwan. Etc.

J. Failler. Ed. Coop Breizh.

### MUSIQUES TRADITIONNELLES DE BRETAGNE.

sonnoux et sonerien



Techniques de jeu, lutherie paysanne, les instru-

ments d'importation, etc. Un livre complet à ajouter à la très intelligente collection de Skol Vreizh.

Yves Defrance.

Ed. Skol Vreizh.

### LES BRETONS AU-DELÀ DES MERS



Cartier, Audubon, Riou, de Guébriand, du Puigadeau, René Madec, de Kerguelen..., un livre-

voyage en compagnie des grands vagabonds bretons.

Ed. Le Progrès/Courrier.

### BRETAGNE SACRÉE ET LÉGENDAIRE



Une magnifique promenade à travers les merveilles de l'imaginaire breton.

Marc Décenneux.

Ed. Ouest-France.

### LE PAYS DES ABERS LA LÉGENDE DE LA VILLE D'YS



Deux nouvelles brochures complètes et bien illustrées. Dans la grande tradition des guides publiés aux éditions

Ouest-France !

Ed. Ouest-France.

## BEAUX LIVRES

### CARNETS DE ROUTE DE YANN-FANCH KEMENER



Un siècle après Luzel et La Villemarqué, Yann-Fanch Kemener nous livre les chants qu'il a recueilli

auprès de tout un réseau de parents et d'amis. Une nouvelle pierre au monument de notre patrimoine oral et populaire.

Ed. Skol Vreizh.

### BRETAGNE, IMAGE ET HISTOIRE



Une iconographie exceptionnelle et des textes des meilleurs historiens pour

mettre l'histoire à la portée de tous les publics. Sous la direction d'Alain Croix.

Ed. Apogée/PUR.

### BRETAGNE : DU FOND DES YEUX



Un superbe livre-hommage à la Bretagne, à ses îles, ses marins et son pays bigouden à travers le meilleur de vingt ans de photos en noir et blanc de Michel Thersiquel.

Ed. Cargonoir.

### PASSEUR SOLITAIRE de Frédérique Aguillon.



Un remarquable travail photographique en noir et blanc présenté dans

un beau livre-objet. Une photographie bretonne à suivre.